

# COMITÉ UNIQUE DE CONCERTATION

Consultation écrite du 23 février 2017  
Date de convocation 15/02/2017

## Membres de droit ayant participé à la consultation

Pierre TRESMONTAN  
Jean François POUMIER  
Bernadette CALMETTES  
Jean Marc CHIRIER  
Frédéric VERGNE  
Sylvie DEGERY

Olivier GARCIN  
Raymond MAGE  
Roland MARON  
Gérard TAVERT  
Eric BELLOUIN  
Alain CHEZE

Michel JAULIN  
Gérard COIGNAC  
Vivianne DANTONY  
France ROUHAUD  
Lucile BENESTEAU

## Ordre du jour

### 1) Examen de deux dossiers inscrits au contrat de cohésion territorial 2015-2017 nécessitant un avis du comité unique de concertation en amont de la prochaine commission permanente du conseil régional fixée au 13 mars prochain.

#### **1- Maître d'ouvrage : Communauté de communes Vézère Monédières Millesources** **Intitulé de l'opération : Création d'un pôle santé sur le territoire de la communauté de communes Vézère Monédières Millesources**

Christelle Durand, chargée de mission Territoire au pôle DATAR et harmonisation des politiques publiques du conseil régional Nouvelle Aquitaine indique que le courrier de demande de subvention régionale et européenne (FEADER 743) a été réceptionné le 19 janvier 2017 ; le projet immobilier est au stade d'esquisse. Le comité régional d'examen des maisons de santé pluridisciplinaires a donné un avis favorable le 26 septembre 2016 au projet.

Les exigences régionales et européennes impliquent que l'avis délivré en comité unique de concertation doit être postérieur au dépôt du formulaire de demande d'aide FEADER accompagné d'un avant projet sommaire. Le comité unique de concertation devra se positionner une nouvelle fois aux fois ces exigences remplies.

D'autres remarques ont été formulées notamment relatif au caractère indispensable et à pertinence de l'initiative afin de pérenniser l'offre de soin en milieu rural et d'attirer de jeunes médecins.

Vivianne DANTONY, Gérard Coignac et Henri Jammot en tant que représentants de la communauté de communes ne sont pas comptabilisés dans les votes.

**Le projet reçoit un avis favorable avec une note de 17.5/20.**

#### **2- Maître d'ouvrage : Corrèze Habitat** **Intitulé de l'opération : Rénovation du Fournivoulet**

Christelle Durand, chargée de mission Territoire au pôle DATAR et harmonisation des politiques publiques du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine indique que le projet sera examiné à la commission permanente du 13 mars 2017 pour une aide régionale de 66 531 € soit 10% d'une dépense subventionnable de 665 310€ HT (projet global de 769 011.38 € TTC).

Les membres du comité retiennent l'intérêt de ce projet afin de contribuer au maintien des services hospitalier sur Tulle.

**Le projet reçoit un avis favorable avec une note de 15.5/20.**